



Actualités Droit et chiffre

Barreau de Marseille

UNE RENTRÉE SOLENNELLE SOUS LE SIGNE DE L'ENTREPRISE ET DES



« Le barreau de Marseille me fait un grand honneur en m'accueillant aux côtés de 19 barreaux voisins pour signer cette première tentative de faire reconnaître les droits et les devoirs à l'égard de ce que nous sommes aujourd'hui, mais surtout demain. »

Corinne Lepage,
avocate au barreau de Paris
et ancienne ministre de l'Environnement.

VENDREDI 30 JUIN, LE BARREAU DE MARSEILLE CONVIAT SES PAIRS À SA TRADITIONNELLE RENTRÉE SOLENNELLE. UNE RENTRÉE QUI S'EST DÉROULÉE EXCEPTIONNELLEMENT SUR DEUX JOURS, AVEC TOUTE UNE APRÈS-MIDI DE DÉBAT ÉCONOMIQUE LE JEUDI 29 JUIN, AINSI QUE LE LENDEMAIN AU MATIN. CETTE PREMIÈRE, CO-ORGANISÉE AVEC FINANCES & CONSEIL MÉDITERRANÉE, S'EST TENUE À LA CCI MARSEILLE PROVENCE. AUTRE TEMPS FORT PROPOSÉ PAR LE BÂTONNIER GENEVIÈVE MAILLET, LA SIGNATURE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HUMANITÉ, EN PRÉSENCE DE MAÎTRE CORINNE LEPAGE, ANCIENNE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, À L'ORIGINE DE LA DÉCLARATION, ET DE MAÎTRE YVES MAHIU, PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES BÂTONNIERS.

Tous les deux ans, la rentrée solennelle du barreau de Marseille et son concours d'éloquence fédèrent l'ensemble de la profession. L'édition 2017 a pris une envergure nouvelle, sous l'impulsion du bâtonnier Geneviève Maillat. « J'ai tenu à apporter à cet événement une dimension économique avec ce que j'ai appelé

les "48 h d'opportunités". Chaque bâtonnier invité par le barreau de Marseille a pu venir avec un chef d'entreprise, afin de découvrir les opportunités d'investissement de notre territoire. » Jeudi après-midi, une conférence-débat, co-organisée avec Finances & conseil Méditerranée, a donc posé la question « Dans 10 ans, y'aura-t-il encore des avocats, des banques et des experts-comptables ? ». Le

lendemain matin, autres sujets abordés : « Pourquoi investir ? » et « Start-up Aix-Marseille French Tech », avec le témoignage d'acteurs importants du monde économique. Ce n'est donc pas un hasard si ce temps fort s'est déroulé à la CCI Marseille Provence, tout comme la rentrée solennelle sise à l'Espace Villeneuve Bargemon, lieu de séminaire à deux pas de la mairie de Marseille.



DROITS DE L'HUMANITÉ



Le bâtonnier Geneviève Mailliet demande une minute de silence en la mémoire de Simone Veil.

« Il m'a semblé important, dans ces temps compliqués avec une société en souffrance, de ne pas organiser une rentrée solennelle trop anachronique dirais-je. J'ai donc voulu lui donner de l'humanité, en mettant en lumière dans notre actualité la Déclaration universelle des droits de l'humanité. Et quelle autre ville que Marseille pour incarner, avec son port, cette soif d'humanité ? », a conclu le bâtonnier Geneviève Mailliet.

Une signature forte porteuse d'un message universel

À 16 h, avant le début de la rentrée solennelle, le bâtonnier, aux côtés de Corinne Lepage, avocate au barreau de Paris et ancienne ministre de l'Environnement, et de Yves Mahiu, président de la Conférence des bâtonniers, a signé la Déclaration universelle des droits de l'humanité. « Nous parlons beaucoup de crimes contre l'humanité », souligne Geneviève Mailliet, « mais un peu moins des droits de l'humanité. Cette déclaration est importante, car elle vient en complément de celle des droits de l'homme. » Et qui de mieux placé pour défendre ses droits que les avocats ? « Les avocats du monde entier sont les meilleurs ambassadeurs de cette déclaration, ajoute Corinne Lepage. Ce texte est d'une grande valeur morale. Les mots sont simples, les principes clairs et à portée collective. Cette signature aujourd'hui par une vingtaine de barreaux nationaux, mais aussi internatio-

naux, a une portée hautement symbolique. » Et le bâtonnier de conclure : « il m'a semblé important, dans ces temps compliqués avec une société en souffrance, de ne pas organiser une rentrée solennelle trop anachronique dirais-je. J'ai donc voulu lui donner de l'humanité, en mettant en lumière dans notre actualité la Déclaration universelle des droits de l'humanité. Et quelle autre ville que Marseille pour incarner, avec son port, cette soif d'humanité ? » La Déclaration universelle des droits de l'humanité a été présentée en 2016 à l'ONU. Il aura fallu un an de travail à Corinne Lepage, missionnée par le président François Hollande, pour la rédiger. Elle s'inscrit dans la suite de l'Accord de Paris, obtenu lors de la COP 21*. Depuis, cette déclaration voyage au gré de ses ambassadeurs...

Alexandra Zilbermann

* 21e Conférence des parties.